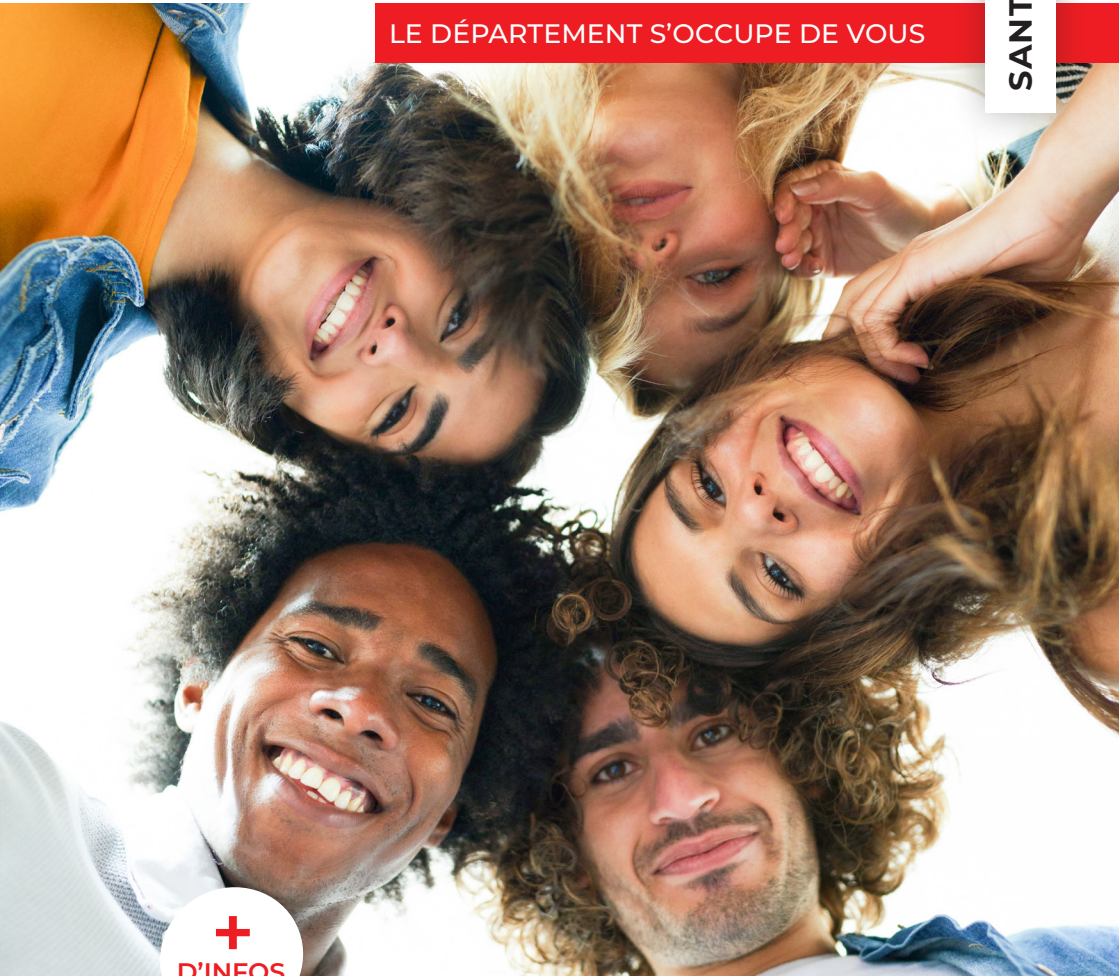


# LE DÉPARTEMENT

INFORME ET VACCINE  
LES JEUNES DE 11 À 25 ANS

LE DÉPARTEMENT S'OCCUPE DE VOUS

SANTÉ



  
D'INFOS



« Le Département propose des séances de vaccination gratuites sur l'ensemble du territoire. Se vacciner, c'est se protéger soi-même et c'est protéger son entourage. C'est aussi participer à la lutte contre les épidémies. »

**Martial Saddier**  
*Président du Conseil départemental  
de la Haute-Savoie*



## LES VACCINATIONS RECOMMANDÉES POUR L'ENFANT, L'ADOLESCENT ET LE JEUNE ADULTE

(selon les recommandations nationales officielles du calendrier vaccinal 2020)

Les maladies infectieuses évoluent, la prévention par la vaccination aussi !  
Votre enfant a probablement reçu des vaccins dans sa petite enfance mais est-il « à jour » ?

### Vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite

Il est obligatoire chez les jeunes enfants.

- **1 rappel recommandé tous les 5 ans jusqu'à 11 - 13 ans, puis à 25 ans et tous les 10 ans**

### Vaccin contre la coqueluche

Vous pensez que c'est une maladie du tout-petit et vous avez raison. À cet âge-là, elle peut être mortelle. Mais c'est aussi une maladie de l'adulte et il n'est pas rare que ce soit lui qui transmette le virus au bébé non encore vacciné. Voilà pourquoi il est recommandé de revacciner le futur parent qu'est l'adolescent. Le vaccin est alors combiné au rappel diphtérie-tétanos-poliomyélite dans une même injection.

### Vaccin contre la rougeole, rubéole et les oreillons

**La rougeole** est une maladie qui peut être grave, même si le plus souvent elle n'entraîne que de la fièvre et des rougeurs de la peau.

**La rubéole**, contractée chez la femme enceinte, peut entraîner des malformations chez le bébé.

**Les oreillons** peuvent atteindre de nombreuses glandes, en particulier les testicules et les ovaires. Toutes ces raisons font que la vaccination rougeole-oreillons-rubéole est fortement recommandée.

- **2 doses de vaccin pour les personnes nées depuis 1980 et les enfants de plus de 18 mois, même s'ils ont déjà eu l'une de ces maladies**

### Vaccin contre la tuberculose

Il est recommandé jusqu'à l'âge de 15 ans chez les jeunes à risque élevé de tuberculose. Il évite les formes graves de la maladie. Il doit être précédé d'un test tuberculinique négatif. Il est obligatoire pour certaines études et professions jusqu'à 15 ans.

**1 injection si le jeune fait partie des sujets à risque élevé de tuberculose**





### Vaccin contre la méningite à méningocoque C

Les méningites à méningocoques sont des maladies extrêmement graves. Il existe plusieurs types de méningocoques. Un vaccin permet de lutter contre la méningite à méningocoque C.

En France, la vaccination est obligatoire pour les enfants avant 2 ans et recommandée en rattrapage jusqu'à l'âge de 24 ans révolus.

- **1 injection avant 25 ans**

### Vaccin contre l'hépatite B

L'hépatite B est une maladie grave qui peut être mortelle par cirrhose ou cancer du foie. La vaccination a donné lieu à de nombreux débats en France : les dernières études établissent l'efficacité et la bonne tolérance du vaccin chez l'enfant. Chez le jeune et l'adulte, le risque d'effets indésirables continue d'apparaître très faible en comparaison du risque lié à la maladie.

Le vaccin est largement pratiqué dans les autres pays occidentaux. Il est obligatoire pour certaines études et professions.

- **Avant 16 ans**  
**3 injections, dans certains cas,**  
**2 injections suffisent**
- **À partir de 16 ans**  
**3 injections pour les personnes**  
**à risque d'hépatite B**

### Vaccin contre le papillomavirus

Les infections à papillomavirus humain sont des infections sexuellement transmissibles. La contamination est possible dès les premiers rapports sexuels. Le papillomavirus est à l'origine notamment de lésions pouvant évoluer vers différents types de cancers.

La recommandation est de vacciner les filles et les garçons de 11 à 14 ans.

La vaccination peut également être proposée en rattrapage aux jeunes 15 et 19 ans révolus.

- **2 ou 3 injections de rattrapage jusqu'à 19 ans**

#### LIENS UTILES

[vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr)  
[mesvaccins.net](http://mesvaccins.net)

# 4 DIRECTIONS TERRITORIALES

## À VOTRE SERVICE

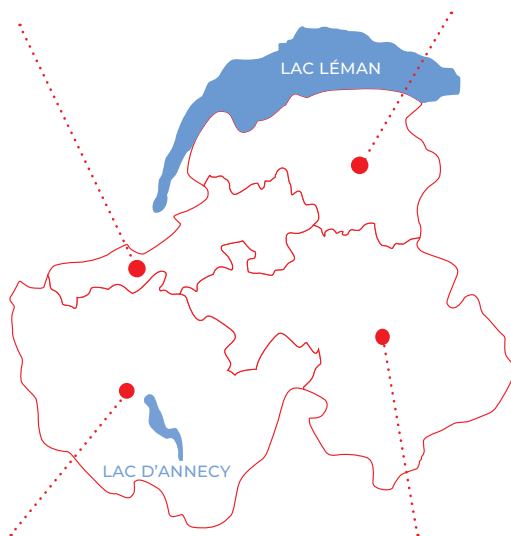
Au titre de ses nombreuses missions médico-sociales, le Département de la Haute-Savoie agit pour favoriser la prévention des maladies infectieuses par la vaccination. Il propose des séances de vaccination gratuites tout public.

### GENEVOIS

2 bis, rue Léon Bourgeois  
74100 Ville-la-Grand  
**04 50 84 08 70**

### CHABLAIS

1, rue Casimir Capitan  
L'Androsace  
74200 Thonon-les-Bains  
**04 50 81 89 25**



### BASSIN ANNÉCIEN

39, avenue de la Plaine  
74000 Annecy  
**04 50 33 20 04**

### ARVE FAUCIGNY MONT-BLANC

187, rue du Quai  
74970 Marignier  
**04 50 47 63 17**

**haute**   
**savoie**  
le Département

**Direction Enfance Famille**  
**Direction adjointe PMI - Promotion de la Santé**  
1, avenue d'Albigny  
CS 32444  
74041 Annecy Cedex  
**04 50 33 22 96**



hautsavoie.fr